



Nouvelles mobilités, nouveaux rythmes : Quels enjeux pour les services publics de la culture ?

**Atelier organisé par les élèves conservateurs territoriaux de bibliothèques
promotion J-P. Vernant (CNFPT/INET) et l'ENSSIB**

- SYNTHÈSE -

Intervenants :

Jocelyne BOUGEARD, adjointe au maire de Rennes, chargée des femmes, de l'égalité et du temps de la ville

Alain LEFEBVRE, professeur émérite de géographie à l'université de Toulouse-Le-Mirail

Jean-Pascal QUILES, directeur adjoint de l'Observatoire des politiques culturelles

L'atelier était animé par Dominique LAHARY, directeur de la bibliothèque départementale du Val d'Oise

I. Introduction (Dominique LAHARY)

Dominique LAHARY

A la fin des années 1970, il était conseillé aux bibliothécaires de ne pas ouvrir leurs établissements plus de 20 heures par semaine, afin de respecter un équilibre entre travail interne et service public. A l'heure actuelle, à l'opposé, les bibliothèques publiques sont considérées comme insuffisamment ouvertes.

Une étude du CREDOC a montré en 2005 que les usagers des bibliothèques ne les fréquentaient pas en raison de leurs horaires d'ouverture, et les non usagers par manque de temps. Cinq enjeux s'en dégagent :

- l'amplitude totale d'ouverture hebdomadaire ;
- les jours d'ouverture, notamment le dimanche ;
- la régularité des heures d'ouverture ;
- l'heure de fermeture le soir ;
- l'ouverture le midi.

A l'époque des nouvelles technologies, disponibles en permanence, la bibliothèque peine à s'adapter aux nouveaux rythmes, alors que des services à distance pourraient être instaurés. Une large ouverture et des horaires réguliers sont pourtant garants d'une importante fréquentation.

La question du temps est en outre liée à celle de l'espace, dans la mesure où 80 % des utilisateurs sont ceux pour qui la bibliothèque se situe à moins de 15 minutes de leur domicile.

II. Mobilité, temporalité, territorialité : de nouvelles perspectives pour les acteurs culturels (Alain LEFEBVRE)

1. Territoire et territorialité

Presque absente du vocabulaire des géographes il y a 30 ans, la notion de territoire est aujourd'hui très présente. Elle recouvre à la fois des ressources localisées, un processus d'appropriation, un aménagement et un héritage construit. Elle comporte également une dimension symbolique importante.

Les individus contemporains possèdent souvent plusieurs espaces de vie. Ils doivent être distingués des espaces vécus ou représentés, bien que ces derniers les marquent tout autant. L'action culturelle intervient dans ce double contexte.

2. Questions autour de la mobilité

De nombreuses mobilités sont perçues comme des migrations partielles, au regard des espaces perçus par les individus plus que de leurs espaces de vie. De nouveaux résidents seront ainsi toujours travaillés par leurs expériences antérieures dans leur manière d'investir un nouvel espace.

La nouvelle organisation des modes de production n'a pas modifié en profondeur les rythmes de vie, encore fortement marqués par les rythmes scolaires. En revanche, la mobilité a davantage augmenté pour les activités non contraintes que pour celles de travail.

La mobilité constitue un vecteur d'inégalité, et se heurte, en dépit des injonctions, à diverses résistances ou impossibilités. De nombreux retraités n'ont par exemple pas les moyens de déménager. De la même manière, les 35 heures ne s'accompagnent pas pour tous de loisirs actifs, lesquels nécessitent des moyens financiers et culturels. En outre, la désaffiliation sociale entraîne parfois une volonté d'ancrage territorial.

Se pose enfin la question de la mobilité durable, dans un contexte de crise pétrolière. Un des enjeux de l'action culturelle sera sans doute de préparer les individus à accepter une distorsion entre la mobilité physique et la mobilité intellectuelle.

3. Temps et temporalité

Les temps de vie individuels connaissent actuellement une certaine désynchronisation avec la disparition du rythme métrou-boulot-dodo. Selon Jean-Paul BAILLY, l'économie des services ne se prête en effet pas à des rythmes aussi formatés que ceux de l'économie industrielle. Les rythmes de vie deviennent imprévisibles et difficiles à gérer. Les représentations même du temps sont sujettes à des approches divergentes (ou à des constructions sociales différenciées).

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont eu une incidence certaine sur les temporalités, de nombreuses activités étant actuellement marquées par le temps instantané. Certains en développent une vision pessimiste, tel Paul VIRILIO qui évoque la dictature de la vitesse. D'autres se montrent plus positifs et y voient une capacité à maîtriser les espaces temps personnels.

Les équipements culturels sont eux aussi confrontés à ces évolutions, et le temps constitue un véritable enjeu de politique culturelle. Il est par exemple frappant de constater que la télévision est intensément consommée au moment où les équipements culturels ferment.

L'espace-temps des artistes, des élus, des habitants et des professionnels de la culture n'est pas homogène. Par ailleurs, l'injonction à suivre au plus près les temps individuels peut tout aussi bien être considérée comme une réponse à une demande sociale qu'à une pression libérale. L'un des enjeux des politiques culturelles consiste donc à articuler des temporalités individuelles et des temporalités sociales dans l'espace public. Tous les équipements ne peuvent en effet demeurer ouverts en permanence.

L'acteur culturel peut assumer dans ce contexte le rôle d'un passeur d'espace-temps. L'action culturelle a notamment pour mission d'effectuer un travail de mémoire, et de transmettre des valeurs et des expériences pour la construction d'un avenir collectif. Elle questionne également les manières d'habiter le temps. Ce dernier recouvre à la fois le temps long de la démocratie et l'articulation des temporalités individuelles. Malgré tout, les politiques culturelles publiques ne sauraient s'affranchir des temporalités de la culture marchande.

III. Politiques culturelles, aménagement du territoire et politique des temps : quelles articulations ?

1. Les politiques culturelles face au double défi mobilité/temporalité (Jean-Pascal QUILES)

a. Mobilité culturelle et culture

La question des mobilités culturelles reste peu traitée voire perçue par les acteurs culturels, même dans des villes où existent des politiques des temps.

La première mission d'aménagement du temps s'est étalée de 1962 à 1981. Les villes nouvelles comprenaient également, dès 1968, une réflexion sur l'action culturelle.

La discontinuité de l'action publique depuis cette époque pose question. Cette mémoire institutionnelle de l'action culturelle et les politiques de la ville, pourraient pourtant constituer des sources d'inspiration riches.

La mobilité ne représente ni un concept temporel ni un concept spatial mais un concept productif. Pour les philosophes, elle apparaît en effet dès lors qu'est engendré un rapport inédit à l'existence. A cet égard, Jean VIARD considère que mobilité et métropolisation ne sauraient être dissociées.

L'une des missions des politiques publiques de la culture consiste aujourd'hui à favoriser la mobilité des artistes et des œuvres dans le cadre européen. Les collectivités semblent avoir à y jouer un rôle majeur. Cette préoccupation pourrait en outre être étendue aux pratiques amateurs.

Néanmoins, la mobilité ne génère pas la création de manière systématique, et ce nomadisme débouche parfois sur l'errance. De plus, les déplacements de populations sont parfois massifs et rapides au sein des villes, et l'action publique peine alors à trouver prise sur la population.

L'exigence de mobilité est également créatrice d'inégalités et de laissés pour compte. Au-delà de la démocratisation puis de la démocratie culturelle, une ère des droits culturels s'est ouverte, qui passe par une valorisation des cultures. A ce titre, les politiques de la culture sont appelées à intégrer l'ensemble des individus et à lutter contre la fragmentation des territoires.

b. Mobilité culturelle et territoire

L'étude de Grenoble fait apparaître l'attractivité et le rayonnement des services publics culturels comme générateurs de mobilité géographique et sociale.

S'agissant des pratiques de sorties culturelles, cette enquête met en évidence une très forte mobilité des habitants, de manière centripète comme centrifuge. Certaines salles de la périphérie sont en effet parvenues à obtenir la reconnaissance du public de centre ville. Par ailleurs, les vacances en dehors du département constituent un moment privilégié de transmission culturelle au sein de la famille ou de découverte culturelle. Cette enquête tempère donc le modèle de la ville centre comme seul pôle d'attraction, et valide le changement d'échelle territoriale que doivent opérer les politiques culturelles.

L'étude de Grenoble s'est également attachée aux pratiques culturelles centrées sur le domicile familial, l'univers scolaire, les MJC ou les structures privées de proximité. Elles se structurent moins selon la légitimité que selon la sociabilité, l'affectivité, ou encore le caractère utilitaire de l'activité. L'enquête démontre l'intérêt d'une approche transversale des politiques publiques. Elle relativise en outre le constat d'échec de la démocratisation culturelle au niveau local.

L'étude de Grenoble s'intéresse également aux cultures émergentes et aux anciennes friches ou squats qui proposent des programmations alternatives. Elle constate toutefois que leur public reste souvent le même que celui des salles classiques. La thèse des légitimités de Pierre BOURDIEU semble donc passer désormais par l'accumulation de pratiques autrefois incompatibles. La nouvelle culture légitime est celle de l'éclectisme. Les politiques publiques peinent dans ce cadre à accompagner les émergences, qui suivent des parcours fléchés vers les grands équipements.

Les musiques électroniques illustrent quant à elle la mobilité des pratiques culturelles. Issues de la ville, elles sont désormais rejetées par elle, et les migrants festifs se déplacent de plus en plus loin en Europe de l'Est. Leur pratique remet en effet en question les modes classiques d'intervention, en brouillant les frontières entre amateurs et professionnels et en s'internationalisant.

Le handicap est un enjeu prégnant dans la construction de politiques publiques de la mobilité. Toutefois, malgré d'importants efforts pour favoriser l'accessibilité aux équipements culturels, la fréquentation des personnes handicapées demeure faible, confirmant que les obstacles à l'accès à la culture sont autant d'ordre symbolique ou social, qu'économique et culturel.

Une étude du DEPS montre que les pratiques culturelles et les pratiques numériques vont de pair. La télévision fait notablement exception à la règle, sa consommation diminuant à mesure qu'augmente la participation culturelle. Les politiques investissent elles-mêmes ces technologies, notamment par la dématérialisation des réservations. Elles peuvent également favoriser la création artistique numérique. Néanmoins, certains repères s'en trouvent brouillés, tels que le lien entre un type d'activité et un lieu.

c. Aménagement du temps

Les efforts consentis en matière de politiques du temps favorisent-ils l'accès de nouveaux usagers ? Il semblerait que la réduction du temps de travail ait essentiellement profité aux temps consacrés à la télévision et au sommeil, les activités culturelles ne progressant que parmi les diplômés. Le changement est en effet contraint par des freins financiers, un cloisonnement des administrations, et la concurrence entre les politiques publiques et le commerce.

Rennes a ouvert son bureau des temps en 2001. La ville a mis en place un guichet unique pour le Conservatoire de musique et l'Ecole des Beaux-arts, modifiant ainsi la sociologie des publics. Les horaires de bus ont parallèlement été modifiés le soir, et l'accessibilité aux spectacles s'en est trouvée améliorée. Une bourse a également été créée afin de faciliter l'accès à la culture pour les publics les plus défavorisés.

Les bibliothèques ont elles aussi investi la question de la gestion du temps, en ouvrant par exemple le dimanche. Leur fréquentation rassemble alors davantage de familles au complet, de personnes issues de minorités ethniques, de personnes âgées et d'employés. Les agents y notent que l'ambiance de travail est plus agréable et détendue.

En conclusion, la politique culturelle ne constitue pas un champ autonome, mais concerne un territoire dans son ensemble et s'articule avec d'autres politiques. Le développement des mobilités relance avec acuité les questionnements classiques des politiques de la culture, et peut contribuer à les renouveler. Les Agendas 21 de la culture préconisent du reste des changements de gouvernance, dans une approche plus globale des politiques publiques. Ils nécessitent toutefois une volonté politique forte, en même temps qu'un certain recul.

2. Les villes, la culture et les politiques temporelles (Jocelyne BOUGEARD)

Les usagers de la ville et de ses politiques ne sont pas uniquement ses propres habitants, mais également ceux de son agglomération et des communes rurales environnantes, et les politiques doivent les intégrer dans leur approche du territoire.

Les politiques temporelles concernent de très nombreux champs d'action. Elles sont par conséquent difficilement lisibles, même à Rennes où elles existent depuis longtemps. Seule une quinzaine de villes ou territoires se sont du reste positionnés politiquement sur le sujet. Dans tous les cas, un travail en transversalité s'impose, dans des partenariats parfois peu habituels.

Les mutations extrêmement rapides de la vie en société ont conduit Rennes à investir la question du temps. Les rythmes de vie s'éloignent de plus en plus du « métro-boulot-dodo ». Parallèlement, les exigences de service croissent, et mettent en concurrence le service public et des opérateurs privés.

Des disparités fortes existent entre les grands voyageurs et les personnes assignées à résidence. Celles-ci n'accèdent parfois pas à des équipements culturels pourtant situés à moins d'un kilomètre de leur domicile. Sur un autre plan, les villes cherchent à développer des intermodalités dans les transports afin de faciliter l'accès aux lieux de culture. Elles vont de la marche à pied à des équipements lourds tels que le métro. Ces considérations semblent d'autant plus importantes que les individus appartiennent de moins en moins à un seul lieu.

Malgré ces mutations considérables, un équilibre doit être maintenu entre le respect des professionnels et de leurs conditions de travail et l'accueil des publics dans leur diversité. Ces derniers doivent d'ailleurs être analysés en dehors des manifestations exceptionnelles les plus visibles, dans la régularité et la proximité.

Les différents acteurs de la culture ne possèdent pas encore pleinement la capacité pourtant nécessaire de travailler en transversalité, et en restent trop souvent à un traitement par dossier. Ils doivent également apprendre à soutenir les activités nouvelles, même lorsque ces dernières ne sont pas issues de leurs propres services.

Les réseaux existants représentent à cet égard un appui important, même si leur association génère parfois des tensions. La ville, parce qu'elle doit composer avec l'existant, doit également prendre en compte cette réticence de ses personnels à travailler plus tard ou à laisser leur équipement à des vacataires étudiants. Elle doit donc rechercher sans cesse des équilibres. Elle s'inscrit en outre dans la globalité d'un territoire. Pour exemple, les horaires d'une bibliothèque destinée aux scolaires doit prendre en compte les horaires d'autres équipements utilisés par ces scolaires, par exemple les piscines.

Les politiques du temps interrogent également les budgets des villes. Les investissements culturels sont souvent lourds, mais ne suffisent jamais car ils doivent être suivis de budgets de fonctionnement tout aussi conséquents. Pour ce faire, les pratiques et usages culturels doivent être analysés avec finesse, en multipliant les sources d'information et en s'intéressant aux publics qui ne fréquentent pas.

Le sujet de la politique des temps est souvent limité à l'ouverture des commerces le dimanche ou aux 35 heures. Or, seul un faible pourcentage de personnes en bénéficie et les organisations du travail sont aujourd'hui multiples, et imposent à la ville de maintenir un lien fort avec ces réalités. Pour ce faire, elle ne doit pas craindre de lancer des expérimentations, en prenant le risque que certaines ne fonctionnent pas ou s'avèrent difficiles.

Edmond HERVE, rapporteur d'un travail sur le temps, estime que « *le temps n'est pas une donnée mais une construction humaine, révélateur et facteur d'inégalités* ». Les politiques de la ville doivent s'employer à lutter contre ces inégalités, sous peine de ne satisfaire qu'un petit nombre.

IV. Echanges

L'impact des politiques culturelles sur les budgets

Les politiques de la ville, en particulier les politiques culturelles, présentent un coût certain, qui leur est du reste souvent reproché. Toutefois, des politiques au départ complexes, coûteuses et décriées, trouvent parfois leur légitimité *a posteriori*.

L'impact de ces politiques culturelles sur l'organisation du travail des agents municipaux

L'aménagement des horaires pour mieux répondre aux besoins des habitants passe lui-même par un réaménagement des horaires des agents municipaux, appelés à travailler le soir ou le dimanche. Il a notamment un impact sur l'organisation de leur vie familiale. Des systèmes de crèches ou de services périscolaires peuvent être mis en place mais une grande partie des employés d'une ville habitent en dehors. De manière globale, la France doit encore produire des efforts pour que les parents de jeunes enfants bénéficient, partout, de davantage de souplesse dans l'organisation de leur travail.

Des solutions alternatives

A Rennes, un poste aux Champs-Libres implique un dimanche après-midi de travail par mois, toutefois cette affectation se fait sur la base du volontariat. La ville pourrait également envisager d'utiliser les capacités de ses nombreux étudiants pour faire fonctionner certains services publics le

samedi et le dimanche. Ce système, permettrait en outre de résoudre certains problèmes financiers des étudiants, et introduirait une fraîcheur dans ces institutions. Toutefois il perturbe les professionnels et doit faire l'objet de négociations.

Document rédigé par la société Ubiquis